

L'ANFR publie un rapport de mesures sur l'exposition aux ondes des expérimentations 5G et présente un nouvel indicateur de mesure de l'exposition

Maisons-Alfort, le 10 avril 2020 – L'Agence nationale des fréquences (ANFR) complète son étude sur la 5G et publie un rapport sur les valeurs d'exposition mesurées lors de plusieurs déploiements pilotes 5G menés en France. Les résultats obtenus permettent à l'ANFR de proposer un nouvel indicateur permettant de modéliser l'exposition créée par les réseaux 5G.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre général de l'évaluation de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques des réseaux 5G. Le premier volet a présenté la 5G sous l'angle de l'exposition. Ce deuxième volet porte sur plusieurs déploiements pilotes représentatifs menés en France. Il évalue en grandeur nature l'exposition produite par des antennes 5G à faisceaux orientables dans la bande 3,5 GHz.

Les mesures ont été effectuées selon le protocole de mesures de l'ANFR en vigueur, avant et après allumage de sites représentant diverses configurations d'opérateurs, de constructeurs, de types d'antennes. Une première série de mesures a été réalisée sans trafic puisqu'à la date de leur réalisation, les sites n'étaient pas ouverts à des abonnés. Ces résultats montrent que, sur 43 sites, le niveau moyen d'exposition s'établissait à 0,06 V/m, avec un niveau maximal de 0,36 V/m. Sous des sites 5G allumés mais sans trafic, les niveaux d'exposition sont donc très faibles. Ils sont très inférieurs à la valeur limite réglementaire, fixée à 61 V/m dans la bande de fréquences 3,5 GHz.

Des mesures ont également été réalisées sur quelques sites dans des configurations inédites, notamment avec du trafic continu de données dans un faisceau artificiellement bloqué dans une direction donnée. Les résultats montrent une variation importante du niveau d'exposition en fonction de l'intensité de l'usage.

Ces données permettent à l'ANFR de proposer un nouvel indicateur qui traduit l'exposition moyenne créée en présence de trafic par des relais 5G à faisceaux orientables. Cet indicateur permettra notamment de modéliser l'effet des relais 5G sur l'exposition du public et de produire des cartes prévisionnelles. Les hypothèses avancées pour définir cet indicateur seront confrontées aux mesures de l'exposition réalisées sur le terrain, lorsque les réseaux 5G seront en exploitation commerciale. L'indicateur sera ainsi affiné à partir des configurations réelles de trafic.

Pour plus d'information :

[Rapport de mesures 5G](#)

[Présentation générale de la 5G](#)

[En savoir plus sur la 5G](#)

Contact presse : presse@anfr.fr – 01.45.18.72.07



facebook.com/agence
nationaledesfrequences



twitter.com/
anfr



dailymotion.com/
anfr



flickr.com/
anfr



linkedin.com/
company/anfr